

REUNION DU 8 JUIN 2023
(4 / 2023)

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la **Salle de Conseil de la Mairie**, sous la présidence de M. Pierre HERVE, Maire.

Membres en exercice : 13

Etaient présents : Mesdames DUPONT Frédérique, LECLERC Brigitte, MONDIN Dominique, RESSOUCHE Karine, TRICOIRE Nathalie, et Messieurs DEMINIER Jean-Louis, FERRARI Bruno, GABORIAUD Jean-Michel, GUILBERTEAU Jean-Paul, HERVE Pierre, LEBLANC Jean-Sébastien, TERRIERE Anthony, TIBURCE Jean-Michel.

Absents excusés : -

Absente : -

Secrétaire : Mme TRICOIRE Nathalie

Convocation le 01 juin 2023

Ordre du jour

- DIA
- Election d'un 3ème adjoint suite à la démission de Mme PEQUIGNOT Corinne
- Acquisition foncière
- Prix de revente de l'énergie par la chaufferie pour 2023/2024
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion, qui est voté à l'unanimité.

Mr le Maire nomme le secrétaire de séance, Mme TRICOIRE Nathalie.

DIA : Le Maire informe le conseil qu'il a renoncé à préempter sur la vente suivante :

- L'immeuble située 80b Rue de Saintonge appartenant à Mr et Mme MARION René.

1. Election d'un 3ème adjoint suite à la démission de Mme PEQUIGNOT Corinne – D20230608001

Mr le Maire explique que la démission de Mme PEQUIGNOT a été acceptée par la Préfecture et que le conseil municipal est alors composé de 13 élus comme suit :

- Mr HERVE Pierre, Maire
- , 1er(e) adjoint(e) (vacant)
- Mr TIBURCE Jean-Michel, 2ème adjoint
- Mr TERRIERE Anthony, 3ème adjoint
- Mr FERRARI Bruno, conseiller
- Mr GABORIAUD Jean-Michel, conseiller
- Mme LECLERC Brigitte, conseillère déléguée

- Mme DUPONT Frédérique, conseillère
- Mr GUILBERTEAU Jean-Paul, conseiller
- Mme TRICOIRE Nathalie, conseillère
- Mr LEBLANC Jean-Sébastien, conseiller
- Mme MONDIN Dominique, conseillère
- Mr DEMINIER Jean-Louis, conseiller
- Mme RESSOUCHE Karine, conseillère

Mr le Maire a reçu tous les conseillers de façon individuelle afin de faire un point à mi-mandat, et afin de prendre les avis, remarques de chacun d'entre eux avant de procéder à une réunion de conseil municipal dans la quinzaine suivant la démission de Mme PEQUIGNOT.

Il explique que suite à cette démission, deux possibilités s'ouvrent à eux lors de la réunion :

- soit **désigner un nouvel adjoint** pour lequel le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui détenait précédemment le poste devenu vacant (art. L. 2122-7-1 du CGCT)
- soit **de délibérer pour supprimer ce poste d'adjoint**, sous réserve qu'il reste au moins un adjoint en poste dans la commune (art. L. 2122-1 du CGCT).

Il donne lecture sur le fondement de l'alinéa 5 de l'Article L2122-8 qui rappelle notamment que le conseil municipal peut procéder au renouvellement d'un adjoint, lorsqu'il y a l'élection d'un seul adjoint et sur proposition du Maire, et y procéder sans élections complémentaires préalables, sauf dans le cas où le conseil municipal a perdu le tiers ou plus de son effectif légal ou compte moins de cinq membres.

Mr TIBURCE et Mr TERRIERE expliquent néanmoins que des élections complémentaires seraient une opportunité pour intégrer de nouveaux conseillers au sein du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** des voix **de maintenir** le nombre d'adjoints à trois **et de procéder** à l'élection d'un nouvel adjoint.

Mr HERVE demande si des conseillers souhaitent occuper le poste d'adjoint.

Mme DUPONT Frédérique et Mr FERRARI Bruno sont candidats.

Chacun expose ses motivations et le désir de s'impliquer davantage au sein de la commune et des différentes commissions.

Mr HERVE explique que les représentants et délégués des commissions seront remis à jour prochainement.

Il est alors procédé à un vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants : Nombre de bulletins : 13 Nombre de suffrages exprimés : 13

Mme DUPONT Frédérique : 8 voix

Mr FERRARI Bruno : 5 voix.

Mme DUPONT Frédérique est alors désignée comme nouvelle adjointe.

Est ensuite voté l'ordre des adjoints à main levée et à **l'unanimité** le tableau du conseil municipal est donc celui-ci :

- Mr HERVE Pierre, Maire
- Mr TERRIERE Anthony, 1^{er} adjoint
- Mr TIBURCE Jean-Michel, 2^{ème} adjoint
- Mme DUPONT Frédérique, 3^{ème} adjointe
- Mr FERRARI Bruno, conseiller
- Mr GABORIAUD Jean-Michel, conseiller
- Mme LECLERC Brigitte, conseillère déléguée
- Mr GUILBERTEAU Jean-Paul, conseiller
- Mme TRICOIRE Nathalie, conseillère
- Mr LEBLANC Jean-Sébastien, conseiller
- Mme MONDIN Dominique, conseillère
- Mr DEMINIER Jean-Louis, conseiller
- Mme RESSOUCHE Karine, conseillère

Les statuts de la Communauté d'Agglomération de SAINTES stipulent qu'une commune de moins de 1 000 habitants comme Saint Sever, doit être représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Monsieur Pierre HERVE, Maire est désigné comme titulaire. Mr TERRIERE Anthony, premier adjoint, est nommé suppléant accepte cette fonction.

2. Acquisitions foncières – D20230608002

Monsieur le Maire explique le projet d'achat d'un terrain envisagé par la commune et pour lequel les crédits avaient été inscrits et adoptés à l'unanimité lors de la réunion du 13 avril 2023 pour le vote du budget primitif 2023.

Monsieur HERVE informe que ce terrain situé en **Zone 1AU** du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera une réserve foncière.

Il propose d'acheter un terrain d'une surface dont la contenance fiscale fait **22 150m²** à hauteur de **2,50€ TTC** le mètre carré.

Le terrain est le suivant :

ZC 0067 – Lieu-dit « La Perauderie » – 22 150 m² soit **55 375€ TTC** - achat à Madame GUILMINEAU Ginette.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Accepte le montant d'achat du terrain à hauteur de **55 375€ TTC**,

Autorise le Maire à signer les documents afférents au dossier.

Mr HERVE rappelle également qu'une délibération avait été prise lors de la séance de conseil municipal du 17 septembre 2020, statuant sur l'achat d'un terrain cadastré B1095, d'une surface de 955m², appartenant à Madame Jacqueline, Rachel, Irene, PAIN pour une valeur de 300€ TTC.

L'achat n'ayant toujours pas été acté, Mr le Maire propose au conseil de valider de nouveau cet achat en délibérant à nouveau.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
Accepte le montant d'achat du terrain à hauteur de **300€ TTC**,
Autorise le Maire à signer les documents afférents au dossier

3. Prix de revente de l'énergie par la chaufferie bois pour 2023/2024 – D20230608003

Monsieur le Maire propose au conseil de se prononcer sur les tarifs de revente d'énergie de la chaufferie bois. Il laisse la parole à M. TIBURCE qui présente le bilan financier 2022/2023. La tonne de bois a augmenté de 8%.

Après en avoir délibéré : à compter du **1^{er} juillet 2023**, le conseil municipal **décide, à l'unanimité**,

- De ne pas augmenter le prix des abonnements. Sachant que la facturation est calculée comme suit :
Résidence les Dénérades
 - **228 € TTC par an** pour les 2 logements type 3 (les n° 1 et 7)
 - **252 € TTC par an** pour les 5 logements type 4 (du n° 2 à 6)Pour la mairie et la poste : **1 705 € TTC par an** (*factures semestrielles juin et décembre*)
Pour l'école : **4 419 € TTC par an** (*factures semestrielles juin et décembre*)
- D'augmenter le prix du kWh de 4% soit passer de 0,09 TTC le kWh à **0,0936€ TTC le kWh**.

Pour les 7 logements de la Résidence les Dénérades, la facturation des abonnements se fera chaque année en juin en même temps que la régularisation de l'énergie (*relevé de compteur*). Celle-ci sera facturée par mensualités réparties sur 9 mois (*de septembre à mai*) comme suit : (*à l'arrondi en dessous*)

LOGEMENT 1 : 114,40 € TTC soit **114 € TTC**
LOGEMENT 2 : 124,80 € TTC soit **124 € TTC**
LOGEMENT 3 : 93,60 € TTC soit **93 € TTC**
LOGEMENT 4 : 104 € TTC soit **104 € TTC**
LOGEMENT 5 : 93,60 € TTC soit **93 € TTC**
LOGEMENT 6 : 93,60 € TTC soit **93 € TTC**
LOGEMENT 7 : 62,40 € TTC soit **62 € TTC**

Mme RESSOUCHE Karine, souffrante, quitte la séance à 20h15.

QUESTIONS DIVERSES :

Mr TIBURCE informe que le tracteur servant aux agents techniques a été réparé. Le fauchage a pu être effectué aux abords des routes et également au lotissement du parc dans lequel les maisons vont commencer à voir le jour.

Concernant l'école, un RDV a été pris avec un entrepreneur afin de pouvoir finaliser les projets de travaux à réaliser. Il demande aux membres de la commission travaux et de la commission scolaire si l'un ou l'une d'entre eux souhaite être présent.

Il informe que le Samedi 3 Juin, une quinzaine de bénévoles composés des Maires de ST SEVER et ROUFFIAC, des conseillers municipaux et de parents d'élèves se sont retrouvés dans la cour de l'école afin de pouvoir refaire les peintures de la cour. Parmi ces personnes, il y avait également un bénévole inscrit dans le cadre de l'heure civique. Un grand merci à toutes et tous.

Mr FERRARI rappelle que 14 bénévoles sont actuellement inscrits au programme de l'heure civique. Certains d'entre eux ayant même œuvrés pour l'escapade Fleuve Charente qui s'est

déroulée le 4 Juin dernier.

Il rappelle que l'objectif de l'heure civique est toujours le même : renforcer la solidarité de proximité et d'encourager les habitants d'offrir un peu de leur temps afin de renforcer les liens, et venir en aide sur des actions solidaires sans aucun engagement ni obligation.

Mme DUPONT souhaite remercier Brigitte LECLERC, qui a mis en place un système d'échange d'information. Suite aux demandes des conseillers d'être plus informés quant aux décisions, projets sujets abordés et actualités, Mme LECLERC établi un compte-rendu à chaque réunion de municipalité et les transmet aux conseillers.

Mr HERVE félicite le nouveau 1^{er} adjoint et la nouvelle 3^{ème} adjointe. Il tient aussi à remercier l'ensemble du conseil pour leur implication au sein de la Commune.
Il indique qu'il fera un point sur la Commune Nouvelle lors de l'édition du prochain Trait d'Union dont la sortie est prévue en Septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h35**.

Le Maire
Pierre HERVÉ

La Secrétaire
Nathalie TRICOIRE

DEMINIER Jean-Louis		LECLERC Brigitte	
DUPONT Frédérique		MONDIN Dominique	
FERRARI Bruno		RESSOUCHE Karine	
GABORIAUD Jean-Michel		TERRIERE Anthony	
GUILBERTEAU Jean-Paul		TIBURCE Jean-Michel	
LEBLANC Sébastien		TRICOIRE Nathalie	